

PIÈCES JUSTIFICATIVES

à transmettre par courrier avec le dossier d'inscription

Dossier Administratif

- Diplôme et Relevé de notes du Baccalauréat
- Carte d'Identité Recto-Verso ou passeport - en cours de validité
- Attestation d' **Assurance Responsabilité Civile (RC) ***
- Attestation d'acquiescement de la CVEC

Dossier Médical (photocopie du carnet de vaccinations)

- Vaccination D.T.P.** - date de rappel antérieur entre 11 et 13 ans (rappel à 25 ans)
- Vaccination B.C.G**
- Vaccination saisonnière antigrippale (à faire à partir de novembre)
- Vaccination Hépatite B** - **OBLIGATOIRE** pour les étudiants M.K.
 - 3 injections : 2 premières en 1 mois d'intervalle, la 3^{ème} au bout de 3 à 6 mois.
 - Sérologie Hépatite B
- Attestation de vaccination Covid 19** - **OBLIGATOIRE** pour les étudiants M.K
- Certificat médical d'aptitude** établi par un médecin agréé **OBLIGATOIRE**

***Assurance Responsabilité Civile (RC) (les dates de validité doivent figurer sur ce document).**

Les frais d'assurance de responsabilité civile sont à la charge des étudiants. Il appartient à ceux-ci de souscrire un avenant limité dans le temps auprès de la compagnie d'assurance qui gère leur contrat « multirisques habitation – responsabilité civile » ou celui de leurs parents. Le choix du montant des garanties assurées relève de la seule responsabilité des étudiants. Les étudiants doivent être garantis pour l'ensemble des risques suivants couvrant la responsabilité civile :

- accidents corporels causés aux tiers
- accidents matériels causés aux tiers
- dommages immatériels.

L'institut souscrit une assurance pour vous couvrir dans votre activité en lien avec le programme des études et vous fait bénéficier d'une responsabilité civile professionnelle durant toute la totalité de vos études.

Validation de l'inscription

Votre inscription sera validée dès lors que votre dossier sera complet.